

 	<p style="text-align: center;"><b>LYCEE FRANCO-HELLENIQUE EUGENE DELACROIX</b></p> <p style="text-align: center;">B.P. 60050 15301 AGHIA PARASKEVI ATHENES - GRECE TEL (+30) 211 300 91 30 <a href="http://www.lfh.gr">http://www.lfh.gr</a></p>
---	--

---

**CONSEIL D'ÉCOLE N° 1 – MERCREDI 15 NOVEMBRE 2023 - 15h00 (au LFHED)**

---

**PRESENTS :**

*Direction* : Mme Nathalie CARPENTIER (directrice de l'école primaire)

*Parents élus*

*APE* : Mmes ANDROUTSOU GIOUZENI Christiana, MIKHOS PANAGIOTIDIS Evi, TSAKANIKΑ PEROL Elena, MIKELIS Irène et M. VALSAMOU STANISLAWSKI Alexandre

*CPE* : Mmes KHAYATEI TREBAK Loubna et TELAKI DRAKOPOULOU Irini

*Enseignants* : Magali HERVO, Sandrine PERNIER, Sophie ALIX, Julia SCARPA, Anne FELIERS, Christine BENETEAU, Annabelle LEMESLE, Roxane BAULUCK, Georgia BAIRAKTARI, Suzanne YACOUB, Maggie KASSIMI, Maria NIKOLAIDI, Catherine MONOS-SKANDALIS, Stéphanie LAGONIKA

*Invitées* : Mme IMBAUD, directrice administrative et financière ; Mme GOUNARI, référente EBEP (*Référente Ecole Inclusive*) ; Mme ARGYRI, infirmière

*Absents/excusés* :

Mme POUZOULET, Inspectrice de l'Éducation Nationale en résidence à Rome ; M. GANIER, proviseur du LFHED.

*Secrétaire de séance* : **Mme Marion CHONTOS**

Madame CARPENTIER rappelle l'ordre du jour :

**I. Approbation du compte-rendu du Conseil d'école du 13/06/2023**

**II. Bilan de la rentrée**

Effectifs et statistiques

Campagne d'admission

**III. Organisation de l'école**

Organisation des enseignements

Le règlement intérieur

Activités extra-scolaires

**IV. Projets de l'école**

**V. Gestion /Travaux** (*Information donnée par Mme IMBAUD, directrice administrative et financière du LFHED*)

Un tour de table est effectué, les enseignants et représentants des parents élus sont présentés. Cette année, nous avons deux listes de représentants de parents (APE et CPE).

**1. ADOPTION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 13 JUIN 2023**

**Avis du Conseil d'école :**

Le compte rendu est validé à l'unanimité après les corrections apportées.  
 Une copie sera envoyée aux familles et à Mme l'inspectrice de l'éducation nationale, en poste à Rome.

## 2. BILAN DE LA RENTREE SCOLAIRE 2023

### a. Effectifs :

Cette année (à la date du 15/11), le LFHED scolarise au primaire **638 élèves répartis dans 31 classes.**

*Pour information, les effectifs à la même époque en 2022 étaient de 668 élèves.*

Niveaux	15 /16	16/17	17/18	18/19	19/20	20/21	21/22	22/23	23/24
PS	29	30	27	26	22	22	26	<b>20</b>	<b>18</b>
MS	52	52	51	51	52	42	41	<b>41</b>	<b>38</b>
GS	77	76	75	73	66	72	67	<b>51</b>	<b>52</b>
CP	118	108	109	103	116	109	105	<b>101</b>	<b>76</b>
CE1	114	116	118	105	96	120	113	<b>116</b>	<b>101</b>
CE2	103	115	116	119	107	100	115	<b>116</b>	<b>116</b>
CM1	99	106	112	113	116	113	102	<b>119</b>	<b>113</b>
CM2	91	97	107	117	117	129	115	<b>104</b>	<b>124</b>
<b>Total</b>	683	700	715	707	692	707	684	<b>668</b>	<b>638</b>

### Effectifs au 13 novembre 2023

#### Pour information

- ✓ Les effectifs restent bas dans les classes. Nous devons faire un véritable effort sur la visibilité de la maternelle.
- ✓ L'APE propose d'inviter certaines classes des écoles satellites à la chorale de Noël afin d'accroître la visibilité.

- ✓ Depuis la rentrée, 13 élèves sont rentrés et 2 sont partis. Nous attendons des arrivées d'élèves en cours d'année, notamment 8 en janvier.
- ✓ Pour info : Rappel des priorités pour être scolarisé dans notre établissement :
  - *priorité No 1* : enfants de nationalité Française
  - *priorité No 2* : enfants scolarisés dans un établissement Français ou de l'AEFE.
  - *priorité No 3* : Enfants issus de fratries scolarisées au LFHED et enfants des anciens élèves. Enfants venants de nos écoles partenaires (uniquement pour la rentrée en CP)

**Cette année :**

- ✓ **Structure à 31 classes** : 3 PS/MS, 3GS, 4 CP, 5 CE1, 5 CE2, 5 CM1, 1 CM1/CM2, 5 CM2.
- ✓ **Nouveaux enseignants** : Adeline DJE en CM1F, Alexia KALLIANIOTIS CE1A et CM2F, Nathalie SDRALIS CM1/CM2E, Pascal REYES en GSB et Christina OZARAPOGLOU en anglais.
- ✓ **Infirmierie scolaire : Madame CARPENTIER présente le service infirmierie et donne des informations au Conseil d'école concernant ses interventions (ouvert de 8h00 à 16h30).**
  - Mme Eva ARGYRI, infirmière
  - Mme Caroline BARJOU, infirmière
  - M. Georges SOULIS, médecin scolaire présent tous les jeudis
  - Mme Eugenia KARAPIDAKI, psychologue, présente mardi et jeudi
- **Nombre de passages à l'infirmierie** depuis septembre 2023 (tous niveaux confondus, toutes raisons confondues) = 2460 élèves – 687 (1300 l'année dernière) juste au primaire.  
*Mme ARGYRI précise que les passages à l'infirmierie sont essentiellement liés à des petites blessures, des maux de tête, maux de ventre, fatigue (enfants ne dormant pas assez). Elle rappelle le nombre de PAI : 59 au total dont 19 (10 en 2022) pour le primaire.*

*Pour rappel : la société de restauration n'est pas en mesure de proposer des plateaux repas spécifiques pour les enfants ayant des allergies alimentaires. Dans ce cas, pour la sécurité des enfants, nous demandons à ce que la famille fournisse des paniers repas de la maison.*

*Mme CARPENTIER rappelle que les médicaments sont interdits à l'école et que seuls les élèves ayant un PAI peuvent les avoir (à l'infirmierie). Les enfants qui doivent prendre des médicaments peuvent le faire sous réserve d'avoir une ordonnance médicale et que les médicaments restent le temps du traitement à l'infirmierie.*

**Important** : *Un enfant malade devant quitter l'établissement ne peut pas rentrer en bus mais doit être récupéré par ses parents.*

*Certains élèves arrivent à l'école pour repartir, il est préférable de garder les enfants malades à la maison et de suivre les recommandations du médecin traitant pour le retour à l'école.*

**24h sans école si présence de fièvre / 48h sans école en cas de symptômes gastriques.**

*Pour information, en cas d'urgence, l'école fait appel au 166, à moins que les parents puissent venir plus vite si le pronostic vital n'est pas engagé. Le temps de réponse du 166 ne peut être estimé car il varie en fonction des incidents que le service doit traiter.*

**Question APE : Quel est le pourcentage de blessés pendant le temps de récréation ?**

*Réponse : Pas de pourcentage pour le moment, nous avons commencé à mettre des étiquettes pour connaître le taux de passage pour « rien », et ceux qui sont vraiment blessés. Les passages à l'infirmierie sont les plus nombreux lors des récréations.*

Concernant les appels aux SAMU, il est rappelé que le SAMU trie en fonction des urgences vitales ou non, et que le temps d'attente se fait en fonction des urgences.

Proposition APE : Se renseigner sur la possibilité et le coût d'un transport ambulancier privé éventuellement par le biais de l'assurance contractée.

Question APE : Est-ce qu'il y a un défibrillateur ?

Réponse : Oui à plusieurs endroits de l'établissement, c'est une obligation.

✓ **Inclusion d'élèves à besoins particuliers :**

Madame CARPENTIER présente **Mme Georgia GOUNARI**, (7 ans dans notre établissement) référente pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (*référente Ecole Inclusive*), qui travaille avec les élèves de la maternelle au lycée (section française et hellénique)

Les différentes aides proposées dans l'établissement sont présentées au conseil :

- PAI (Projet d'Accueil Individualisé) avec le médecin scolaire.
- PAP (Plan d'accompagnement Personnalisé) pour aménager la scolarité des cas de dys. **(22)**
- PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation) pour des aménagements plus importants dans le cas de handicap (accompagnement d'élève dans la classe, matériel adapté aux besoins) **(8)**
- PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Educative) pour des élèves qui ont des difficultés d'apprentissage. **(7)**

Madame CARPENTIER signale aux membres du conseil **qu'une certaine d'équipes éducatives** sont organisées annuellement au primaire (à ce jour 16 ont déjà été effectuées). Une cellule a été créée pour pouvoir échanger plus facilement sur les situations. Celle-ci est composée du médecin, des infirmières, de la psychologue, des professionnels extérieurs, de la MDPH et du Kedassy. De plus, j'attire votre attention sur le statut des AESH, indispensables à l'accueil des enfants handicapés. Celles-ci sont payées pour les ressortissants français par l'AEFE.

Mme Carpentier souligne la vraie chance que notre établissement ai Mme GOUNARI à temps plein, que son travail est remarquable et très intense. Mme CARPENTIER reprend les différences entre les écoles françaises et notre établissement car tous les élèves ont des AESH à temps plein, nos AESH sont totalement dévouées aux enfants qu'elles suivent. Leur statut n'est pas à la hauteur car sans elles les élèves à besoin particulier ne pourraient pas suivre la classe. Ces AESH ne sont payées que si elles travaillent, jour férié pas payé par ex... rappel de la précarité de ces femmes.

Question APE: Les AESH sont dépendantes des familles ?

Réponse de Georgia : L'employeur reste le parent (très compliqué). Le lycée a réussi à ce que tous les contrats pour les enfants français, soient payés par l'AEFE, auparavant ce n'était que pour les enfants boursiers.

Mme IMBAUD : Un mail va être envoyé aux familles car ils sont leurs employeurs. La demande a été faite aux familles afin que les AESH soient payées pour les 4 jours de fermeture dues aux élections, ainsi que pour les autres jours fériés. Cette problématique a été soulignée lors de la réunion des directeurs AEFE au mois d'octobre. Ce sujet reste complexe mais Mme IMBAUT précise que ce dossier reste une priorité.

Mme PERNIER souligne que les journées des AESH sont très longues, accompagnement parfois même lors des trajets en bus, repas etc...

b. Présentation de l'école aux nouvelles familles.

- ✓ 3 réunions de présentation (3 matinées) ont été programmées afin de présenter l'école aux potentielles nouvelles familles. La première aura lieu le **09/12** (elle est complète). La prochaine sera le **13/01**, et si besoin, une troisième sera proposée.  
A partir du 27 novembre, une visite des 5 écoles partenaires est organisée.

La plateforme d'inscription au LFHED (EDUKA) sera ouverte du 18 janvier au 18 février.

### 3. ORGANISATION DE L'ECOLE

#### 3.1 Organisation des enseignements

- ✓ **Renforcement linguistique en français : L'enseignement du FLSCO**

(FLSCO : Français Langue de *S*colarisation)

FLE : Français Langue étrangère pour les enfants complètement allophones

- **Le dispositif mis en place pour les élèves de CP** : Les enfants non francophones suivent 4 fois par semaine les cours de FLSCO avec Mesdames PERLY et MONOS. En relation très étroite avec les professeurs de CP, ces enseignantes accueillent les enfants de 12h15 à 14h25. Ceux-ci suivent un peu moins de 8h par semaine de Français Langue de Scolarisation.  
Les élèves de CP ayant besoin de parfaire leur français sont pris en charge à raison de 2h par semaine, entre 14h30 et 16h30 (temps d'étude et activités ludiques en français), et 50 minutes sur le temps scolaire.  
Mme MONOS précise que cette année nous avons deux élèves complètement débutants en CE2 et CM2.

- ✓ **Autres dispositifs d'aide pour le français :**

Outre ce dispositif, le conseil d'école est informé de deux autres dispositifs :

- **Les APC** (Activités Pédagogiques Complémentaires) organisées par les enseignants (souvent sur la pause méridienne, avec autorisation de la famille et envoi d'un document/ autorisation) auprès d'un petit groupe d'élèves :
  - ❖ Pour prévenir la difficulté ou préparer de nouveaux apprentissages.
  - ❖ Pour apporter une réponse à des besoins individuels.

Ce sont des activités en lien avec les objectifs d'apprentissages de la classe ou avec le projet de la classe.

- **Interventions** également des enseignants de CE2/CM1/CM2 dans les classes à la demande de leurs collègues.

- ✓ **L'enseignement du Grec**

Les élèves bénéficient de l'enseignement du grec depuis la PS.

PS/MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
2 X 50 min				2 X 50 min + 50 min EMILE		

EMILE = Enseignement d'une Matière Intégrée en Langue Etrangère (DNL au secondaire)

Précision de Mme LAGONIKA sur les niveaux de langue : débutants non-hellénophones et hellénophones.  
Nouveauté cette année : Certains élèves de cycle 3 non-hellénophones suivent le cours d'EMILE, c'est une réussite.

Question APE : Prière de prendre en considération le CR du Conseil d'Ecole de juin 2022 affirmant que les heures/jours de FLSCO seront annoncés avant ceux des AES. Pourquoi les familles continuent-elles à être averties si tard pour les cours de FLSCO ? Ou les APC ?

Réponse : Observation après l'été pour évaluer le niveau. Beaucoup d'élèves à évaluer.

Mme CARPENTIER souligne que l'idéal serait de pouvoir avoir les listes APC et FLSCO avant le lancement des inscriptions AES.

L'APE souligne que le programme des familles est tel, que modifier le programme des enfants à la dernière minute courant septembre, est compliqué.

L'APE propose que du fait que les jours et les heures restent les mêmes chaque année, les communiquer aux familles fin juin, ce qui permettra de les mettre en « standby » (prévenir les familles que potentiellement leur enfant pourrait participer).

Mme MONOS précise que dans Livréval le niveau de l'enfant est noté en fin d'année.

Mme LAGONIKA précise que pour les équipes APC grec, elles évaluent la première semaine et font en sorte de donner les propositions avant les inscriptions AES.

### ✓ L'enseignement de l'anglais

CP	CE1	CE2	CM1	CM2
1h30 3 fois 1/2h	1h30	1h40	1h40	1h40

Mme NIKOLAIDI précise qu'en CP/CE1, les classes sont entières.

Pour les CE2/ CM1/ CM2, les classes sont réparties en 2 groupes de niveaux.

Le niveau atteint en CM2 est le A1.

Question APE : Livre en anglais pour les enfants ? Introduire la lecture en anglais ?

Mme NIKOLAIDI propose pour les élèves volontaires, d'emprunter un livre en anglais pendant les vacances.

**Information :** une réunion d'information pour les CM2 aura lieu en février pour la SIB et l'OGALCH. Les tests se dérouleront en avril (écrit et oral pour la SIB et écrit pour l'OGALCH).

### 3.2 REGLEMENT INTERIEUR :

Lors d'une réunion préparatoire avec l'APE et CPE, la Direction et l'APE ont apporté quelques modifications. Lecture des modifications

**Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité (avec les corrections) pour l'année scolaire 2023-2024. Il sera envoyé aux familles.**

APE : Question concernant les repas à la cantine ? Chaleur des plats ?

Mme CARPENTIER précise que cela a été évoqué hier, et que normalement ce problème a été pris en compte et mentionné auprès de la société APOSTO.

#### La directrice revient sur plusieurs points :

- **Droit à l'image :** lors de sorties scolaires, certains parents font des photos des élèves et les diffusent immédiatement sur les groupes WhatsApp. La directrice rappelle qu'il y a un droit à l'image et qu'il peut y avoir certaines restrictions.
- L'APE précise que si les vidéos sont envoyées en interne aux familles, les autorisations de droit à l'image seront peut-être plus nombreuses car le règlement RGPD et la responsabilité individuelle seront engagés.
- **Retards et absences :** certains parents restent incorrigibles concernant les absences, et les départs ou retours de vacances hors calendrier. Il sera mentionné sur le livret de l'élève le nombre d'absences non justifiées.

### 3.3 AES :

Pour rappel :

PERIODE/ANNEE	NOMBRE D'INSCRIPTIONS AUX AES
OCTOBRE 2017	555
OCTOBRE 2018	605
OCTOBRE 2019	633
OCTOBRE 2020	646
NOVEMBRE 2021	769
NOVEMBRE 2022	852
NOVEMBRE 2023	893

Madame CARPENTIER souligne le travail remarquable de son assistante **Efy YACOUB**.

Elle rappelle que ces activités sont très demandées. Les AES proposées sont variées.

Certaines apparaissent ou disparaissent...en fonction des demandes.

Question APE : Comment communiquer avec les intervenants ? Mme Carpentier précise que tout doit passer par Mme Efy YACOUB qui fera le lien.

#### 4. LES PROJETS DE L'ECOLE

- **Nombreuses sorties depuis la rentrée** (Mont Hymette, marché d'Agia Paraskevi, Vravrona, le parlement hellénique, Calm Garden...)
- **Festival International du cinéma** : D'ici fin décembre, **15 classes** se rendront aux séances proposées par le festival.
- **Projet Les Incorruptibles** : **15 classes** sont inscrites à ce prix littéraire (de la maternelle au CM2)
- **Projet de zone « Graines de philo »** : Pratiquer des ateliers philosophiques à partir d'albums de jeunesse
- **Spectacle PS/MS** dans le hall avec les parents le mercredi 20 décembre de 8h30 à 9h00
- **Participation de la chorale lors de la soirée APE du 15 décembre**
  
- **Voyage pédagogique à Mystra** : 5 classes de CM1  
**Mme LEMESLE présente le projet** : Une nuit supplémentaire et la visite d'une ferme bio ont été ajoutées par rapport au programme des années précédentes. Mme LEMESLE demande à ce que projet se fasse avec l'entière confiance des parents. Mme CARPENTIER donne son soutien à Mme LEMESLE, ce n'est pas qu'un voyage, c'est une expérience de vie collective, un projet travaillé en amont et après en classe. Il faut accompagner davantage les parents réfractaires pour comprendre leurs craintes et les aider à mieux accepter le projet. APE : demande si une réunion préparatoire va être programmée. Mme LEMESLE confirme.  
Accord de principe du Conseil d'Ecole.
- APE : Retour très positif des musées, des sites archéologiques du comportement des élèves du LFHED
- **Semaine nautique** : les **5 classes de CM2** 21/24 mai – 3/7 juin – 10/14 juin
- **« Sur la route des jeux » en lien avec les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024** pour la classe de CM1/CM2.
- **Les JIJ : du 27 mai au 2 juin**. Durant 6 jours, environ 400 jeunes de seconde, de 45 pays, vont se retrouver autour de 10 activités sportives et culturelles à Athènes. Cette année, c'est le LFHED qui organise l'événement. Toutes les classes ont été invitées à faire des propositions et à s'inscrire dans ce projet.

- **Projet flamme** : Mme BAIRAKTARI précise que le travail va se faire en classe, le préciser aux parents. Mme CARPENTIER précise que les modalités vont être discutées dans un second temps, suite au courrier envoyé par Monsieur Ganier hier.

#### **Avis du Conseil d'école sur les projets :**

#### **5. GESTION / TRAVAUX**

Intervention de la directrice administrative et financière, Katia IMBAUD.

Les travaux réalisés :

Travaux façade et infiltration d'eau

Installation de la climatisation dans différentes salles et labo

Réfection du sol la cour de maternelle

Mise en place de Led dans la salle NAVARIN

Création d'un WC handicapé au niveau de la maternelle

Mme HERVO remercie au nom de la maternelle et du groupe, les rénovations faites dans la cour grâce à un don d'une famille d'élève. Les nouveaux jeux sont challengeants, plantation de fleurs, les draisiennes peuvent à nouveau être utilisées, la cour est superbe.

- **Contrat d'assurance** : L'APE rappelle que pour la 3eme année consécutive, la demande des parents, conforme à ce que stipule le règlement intérieur du LFH, d'avoir connaissance des termes du contrat d'assurance en cours est réitérée ; celui de 2018-2019 étant toujours celui qui est en ligne. Mme IMBAUT rencontre le responsable de la société d'assurance demain et le contrat sera mis en ligne.
- **Transport**

**Madame CARPENTIER** rappelle que le compte-rendu sera envoyé à tous les participants pour avis et ou propositions de correction.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame CARPENTIER remercie les membres du conseil d'école et clôt la séance à 16h50.

**Les prochains conseils d'école auront lieu mardi 19 mars et mardi 11 juin.**